



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL

Mémoire - consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire

Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal

1012, av. du Mont-Royal Est, # 101
Montréal QC H2J 1X6

30 janvier 2021

Sommaire

Contexte	3
Constats issus de la démarche	4
Objectifs communs.....	7
Poursuivre efficacement la démarche de la transition écologique de la SDAMR :.....	8
Recommandations.....	9

Le présent mémoire est déposé dans le cadre de la Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire par la Société de développement commercial de l’Avenue du Mont-Royal.

Contexte

La Société de développement de l’Avenue du Mont-Royal (SDAMR) est une association à but non lucratif créée en 1985, qui regroupe les 500 entreprises réparties sur l’Avenue entre les rues St-Laurent et d’Iberville. Il s’agit d’une société de développement commercial (SDC), telle que définie à l’article 458 de la Loi sur les cités et villes du Québec. Elle a été créée et est gérée uniquement par les gens d’affaires de l’Avenue. La SDAMR gère une filiale nommée Odace Événements, laquelle est chargée d’organiser des activités d’animation basées sur les arts et la culture.

Située à proximité du Centre-Ville, l’avenue du Mont-Royal est une artère commerciale mature et équilibrée qui offre aux résidents et aux visiteurs l’occasion de vivre l’expérience d’un quartier montréalais typique. Ce quartier est marqué par une architecture singulière (escaliers extérieurs, densité, échelle humaine, etc.) qui favorise les relations de voisinage d’une population diversifiée composée de jeunes professionnels, de familles avec enfants, d’artistes, de Québécois, de Français, etc. Cette singularité s’incarne également dans l’offre commerciale de l’Avenue où les commerces indépendants sont majoritaires. L’occasion est offerte aux clients d’avoir un contact privilégié avec l’artisan-commerçant, de bénéficier de ses conseils sur-mesure et de nouer avec lui une relation qui s’inscrit dans le temps.

Les nombreux espaces verts (ruelles vertes, parcs, jardins communautaires), la place privilégiée faite au vélo, ainsi que l’implantation de commerces aux pratiques éco-responsables, font de l’Avenue une artère en pleine transition écologique.

Plaçant l’humain au cœur de sa vision, la Société de développement de l’avenue du Mont-Royal aspire à devenir une référence en termes de commerce de proximité, de transition écologique, d’innovations culturelles et de tourisme de quartier.

La mission de la SDAMR :

Bâtir le commerce de proximité de demain :

- Soutenir ses membres dans leur transition vers le commerce de proximité de demain;
- S’assurer que l’avenue du Mont-Royal devienne un incubateur de projets commerciaux innovants orientés vers l’avenir.

Bâtir le quartier de vie de demain :

- Travailler à l’amélioration du domaine public;
- Initier et soutenir une transition écologique réussie sur l’ensemble de son territoire;
- Réussir l’implantation d’une activité géo touristique respectueuse du quartier;

- Consolider l'équilibre harmonieux établi entre lieu de vie, culture, tourisme et commerce, dans le but de préserver la qualité de vie des résidents du Plateau-Mont-Royal ainsi que son caractère distinctif.

À la suite du constat d'une forte sensibilité des membres de la SDAMR aux enjeux de développement durable, la mise en place d'un comité d'initiatives et de transition écologique de l'Avenue, regroupant la SDAMR, ses membres, la Caisse Desjardins du plateau, Concertation Montréal (C-MTL) ainsi que l'Arrondissement Plateau-Mont-Royal, a mené à la recherche de solutions, basée sur un état de la situation réalisé en sondant ses membres sur leurs actions en entreprise. Ces initiatives seront communiquées en début 2021 dans Le Guide des bonnes pratiques écoresponsables des PME du Plateau. Le diagnostic entrepris en 2019 grâce au sondage a permis d'obtenir le portrait de l'avenue, notamment par rapport aux thématiques de la gestion des matières résiduelles (GMR) et du gaspillage alimentaire, et de dégager les bonnes pratiques à étendre à l'ensemble des PME du Plateau-Mont-Royal.

Une stratégie cohérente de transition écologique pour les membres de la SDC et un plan d'action pour les années à venir sont issus du processus et en 2020, vu l'intérêt marqué de trois autres artères commerciales d'importance de l'arrondissement, la stratégie s'est étendue à l'échelle du territoire du Plateau-Mont-Royal. L'accompagnement de plusieurs commerces dans l'implantation d'initiatives en transition écologique a débuté en 2020 sur l'avenue du Mont-Royal. Les objectifs de la démarche au sens plus large consistent donc à :

- Poursuivre les initiatives des membres et les soutenir dans leur transition écologique;
- Donner aux membres qui souhaiteraient démarrer une transition écologique les outils nécessaires pour le faire;
- Conserver une bonne vitalité économique au sein des entreprises membres tout en réduisant leur impact écologique;
- Permettre le positionnement en transition écologique des commerces de l'arrondissement au vu des clients, mais aussi de la Ville de Montréal dans son objectif 2030 de se démarquer en tant que leader mondial engagé dans la transition écologique.

Constats issus de la démarche

Le sondage auprès des entrepreneurs a permis de créer le contenu du Guide qui regroupe les initiatives en trois principales thématiques :

1. La gestion écoresponsable des locaux, incluant la réduction du gaspillage alimentaire et la gestion des matières résiduelles, de l'eau et de l'énergie;
2. Les pratiques d'affaires responsables, incluant les approvisionnements, l'économie circulaire, la gestion numérique et le transport;
3. La sensibilisation des communautés citoyenne et d'affaire;

La démarche du Guide et l'accompagnement personnalisé d'entreprises dans l'implantation de mesures a déjà permis d'identifier certains freins à leur mise en place. Les constats effectués indiquent, entre autres, que les membres de la SDAMR rencontrent des barrières au niveau financier dans l'implantation de certaines initiatives, estiment manquer de connaissance en matière de développement durable et que l'absence de collecte municipale de compost pour les ICI est l'un des principaux freins dans la poursuite de leur transition écologique. Dans les secteurs de l'alimentation et de la restauration, les sondages sur les modes de gestion d'inventaires ont permis d'établir que les entreprises ont peu recours à certaines solutions de réduction à la source qui permettraient d'éviter l'enfouissement. Par exemple, les principales faiblesses se retrouvent au niveau du maillage entre entreprises du secteur, de la logistique de dons à des banques alimentaires, des frigos de partage ou des entreprises de revalorisation (ex : la Transformerie), de l'évaluation des synergies potentielles entre commerces de l'avenue.

Ainsi, l'un des axes de déploiement de la transition écologique de l'Avenue passe par la mise en place d'une saine gestion des matières organiques et du développement de synergies. Cette stratégie permettrait d'accompagner un maximum d'entreprises en mutualisant certaines actions, augmentant leur impact facilitant la réplique dans d'autres SDC de l'arrondissement ou de la ville. La définition du contexte permet une meilleure compréhension de la problématique, décrite comme une lacune dans l'identification de synergies et débouchés potentiels pour les matières organiques, principalement dans l'optique de réduction à la source, de réemploi de matières et de collecte visant le recyclage pour les MO ne pouvant être détournées en amont.

Afin d'adresser cette problématique, un projet pilote visant la mise en place et le déploiement d'une stratégie de saine gestion des matières organiques pour les industries, commerces et institutions (ICI) membres de la SDAMR a été élaboré. Il pourra être mis sur pied en 2021 sous réserve d'acceptation par Recyc-Québec dans le cadre d'un appel à projet portant sur la gestion des matières organiques. La stratégie est basée sur la réduction à la source, le réemploi dans différentes initiatives d'économie circulaire et l'implantation d'une collecte de matières organiques destinées au recyclage, le tout en collaboration avec différents partenaires d'importance. Le plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal ne prévoyant pas collecter les résidus organiques des ICI avant quelques années, le projet présenté permettrait de détourner un maximum de matières organiques de l'enfouissement d'ici le déploiement municipal et de développer dès maintenant les bons réflexes définis dans le guide chez les entrepreneurs.

Le projet pilote met en œuvre la stratégie de 5R de la transition écologique de la SDAMR qui incite les entreprises, dans l'ordre, à repenser leurs pratiques, à réduire, réemployer, recycler et revaloriser leurs matières. La publication, la diffusion et l'accompagnement du guide auprès de l'ensemble des membres de la SDC représentent les bases du projet pilote puisqu'il met en lumière diverses mesures qui seront combinées afin de mettre en place une saine gestion des matières organiques. La démarche, implantée sous réserve de l'obtention du financement, comprend la réduction à la source du gaspillage par un large éventail de mesures, le détournement des matières en vue du réemploi grâce au développement de différentes synergies entre les ICI du territoire et la mise en place d'une collecte de récupération et recyclage des matières organiques (MO) n'ayant pu être détournées en amont. L'accompagnement des ICI participantes par une ressource dédiée est

prévu dans le projet afin d'assurer le succès de la démarche et de développer des partenariats concrets et efficaces en matière de symbiose industrielle. La collecte mutualisée permettrait également de s'assurer que les commerces de l'Avenue acheminent leurs résidus organiques vers un site qui gère adéquatement la matière dans le but d'en favoriser le retour au sol. La ressource, dont le travail serait principalement axé sur le déploiement des mesures du Guide de bonnes pratiques écoresponsables pour la réduction à la source, agirait comme intermédiaire et développerait une plateforme d'identification des produits ou matières organiques à détourner et des débouchés potentiels. Le gestionnaire de projet faciliterait ainsi le maillage entre les membres et autres entreprises locales pour développer des partenariats et des échanges de ressources.

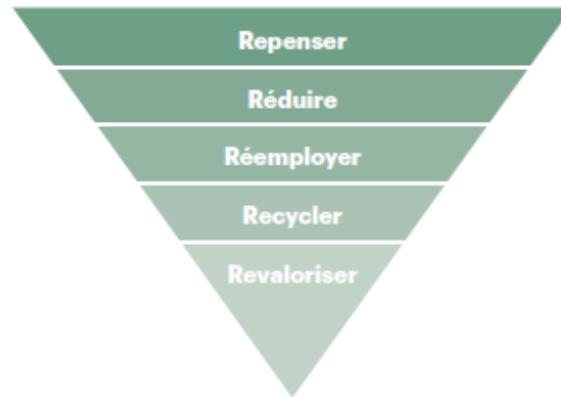


Figure 1. Les 5R extrait du Guide des bonnes pratiques écoresponsables des PME du Plateau-Mont-Royal

L'axe principal sur lequel est développé le projet vise à inciter les entreprises à repenser leurs pratiques et assurer une réduction à la source, afin d'éviter que l'implantation d'une collecte de MO n'engendre plus de gaspillage puisque l'accès au compostage peut donner l'impression d'être la meilleure solution possible. Le meilleur déchet est pourtant celui qui n'existe pas.

Voici plus en détails les symbioses visées et les débouchés identifiés pour certains sous-produits :

1. Réduction du gaspillage alimentaire :
 - 1.1. Mise en place de la stratégie de communication dans le déploiement des mesures de réduction du gaspillage alimentaire identifiées dans le guide;
 - 1.2. Accompagnement des entreprises dans l'évaluation adéquate des besoins et de réduction à la source, sensibilisation par le déploiement du guide de bonnes pratiques;
 - 1.3. Encouragement à la transformation sur place ou le maillage permettant la valorisation des produits moches ou approchant la date de péremption;
 - 1.4. Encadrement de la symbiose et des synergies sur le territoire pour faciliter le maillage et valoriser les produits approchant la date de péremption;
 - 1.5. Accompagnement des membres dans le détournement de repas préparés et d'aliments en surplus vers des banques alimentaires et autres;

2. Détournement de certains sous-produits vers des alternatives d'agriculture urbaine destinées à l'alimentation humaine;
3. Implantation d'un projet pilote de collecte mutualisée pour les matières organiques non détournées au préalable.

Le projet vise donc la mise en place d'une collecte de compost intelligente et optimisée alliant les synergies dans le détournement des matières avant de se tourner, en dernier recours, vers la collecte mutualisée. La plateforme d'échange permettra également, dans un deuxième temps, d'intégrer l'échange de matières autres qu'organiques, telles que le carton ondulé ou certains emballages. À titre d'exemple, des synergies ont déjà pu être déployées à petite échelle au niveau des emballages, comme la récupération de cartons d'œufs issus d'une pâtisserie par une épicerie zéro déchet vendant des œufs en vrac. Ce type de maillage, dont plusieurs exemples ont été relevés pendant l'accompagnement des commerces de 2020, laisse présager le plein potentiel de synergies dans un déploiement à grande échelle grâce à l'obtention du financement.

Le partage d'expérience est prévu notamment par la démarche collective de transition entamée en 2020 pour les SDC du plateau. Vu la proximité géographique des parties prenantes impliquées, le maillage et le partage des ressources pourront éventuellement être étendus à l'ensemble du territoire couvert par ces 4 SDC et permettre une optimisation plus grande des synergies.

Objectifs communs

Le plan d'action 2020-2021 issu de la démarche entamée par la SDAMR rejoint les préoccupations adressées par la commission dans le cadre de la consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire, notamment via le grand chantier d'implantation de la stratégie de gestion des matières organiques. La vision de la SDAMR est cohérente avec la hiérarchie de récupération des aliments qui selon le Conseil national zéro déchet permet de : prévenir et réduire; récupérer pour les gens; récupérer pour les animaux; composter/produire de l'énergie; éliminer. (Ville de Montréal, 2020)

Les priorités de la SDAMR en lien avec les objectifs de la ville de Montréal sont principalement de :

- **Lutter contre le gaspillage alimentaire pour le réduire** de 50 % d'ici 2025 par la participation à des groupes de travail et la mise en œuvre d'un plan d'action visant la réduction du gaspillage alimentaires et en conseillant ses membres exploitants de commerce alimentaire;
 - **Participer à des groupes de travail et établir un plan**
 - **Conseiller les propriétaires de commerces alimentaires sur la lutte contre le gaspillage alimentaire**

Nous appuyons la démarche de consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire qui doit permettre un changement des paradigmes au niveau de la consommation, de la gestion des opérations commerciales et de la transition vers des pratiques durables. Nous croyons également que les démarches entamées par la SDAMR offrent des pistes de réponses aux questions de consultation, soit :

- 1. Quelles actions la ville de Montréal devrait-elle adopter en priorité pour atteindre ses objectifs et contribuer à réduire le gaspillage dans les ICI;**
- 2. Y-a-t-il des innovations ou des partenariats particuliers qui pourraient être mis en place pour réduire le gaspillage alimentaire de ces secteurs;**
- 3. Quels sont les moyens de sensibilisation que vous préconiserez pour amener les ICI à réduire le gaspillage alimentaire.**

En ce sens, il est attendu qu'en plus d'adresser la problématique soulevée dans le cadre de la consultation publique sur le gaspillage alimentaire, **La transition écologique de l'Avenue...**

- Contribuera au dynamisme du milieu de vie du Plateau-Mont-Royal;
- Permettra de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs en matière d'écoresponsabilité;
- Contribuera à une saine gestion des ressources par des approvisionnements responsables;
- Permettra la diminution des coûts d'opération et de disposition des matières résiduelles;
- Contribuera à la réduction des émissions de GES;
- Augmentera l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur et offrira une solution à pénurie de main d'œuvre.

Poursuivre efficacement la démarche de la transition écologique de la SDAMR :

Nous sommes aussi d'avis qu'il est essentiel de poursuivre l'étude des pratiques de nos membres et de les encadrer afin d'optimiser le potentiel en transition écologique par différents moyens tels que :

- Accompagnement des commerces et entreprises pour l'application du Guide de bonnes pratiques écoresponsables;
- Réalisation de bilans de la GMR des commerces et entreprises;
- Analyse du gaspillage alimentaire au niveau des commerces d'alimentation et de restauration du Plateau-Mont-Royal;
- Étude des habitudes des commerçants au niveau de la gestion des invendus;
- Mise en place de synergies locales;

- Implantation de collectes appropriées;
- Analyse périodique de l'évolution des pratiques écoresponsables des membres des SDC.

Nous considérons qu'il est essentiel d'inciter les différents acteurs du milieu, qui ont un pouvoir d'influence et qui sont en mesure de contribuer au développement de l'écosystème de la ville de Montréal, à se mobiliser autour d'un objectif commun, celui de poursuivre la transition écologique, de stimuler et appuyer collectivement le commerce de proximité et les artères commerciales du quartier tout visant la cessation du gaspillage alimentaire à l'échelle des ICI.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Montréal de s'engager à :

- Mettre en place des mesures de soutien financier à l'intention des SDC afin de promouvoir les initiatives locales en matière de cessation de gaspillage alimentaire;
- Appuyer le déploiement d'une campagne de communications et l'accompagnement des commerçants dans la recherche d'alternatives s'adaptant à leurs besoins;
- Aider l'ASDCM à collecter des données en sondant et en impliquant les exploitants de commerces alimentaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- Impliquer l'ASDCM dans les groupes de travail visant la réduction du gaspillage alimentaire;
- Soutenir concrètement les projets de SDAMR visant la valorisation des matières organiques sur le territoire;

Pour sa part, la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal s'engage à poursuivre son travail de collaboration avec les différentes parties prenantes et à assurer le leadership nécessaire à la mise en place d'un véritable plan d'action dans la cessation du gaspillage alimentaire et le développement de synergies et de partenariats sur le territoire du Plateau-Mont-Royal.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce mémoire et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées



Claude Rainville
Directeur général
Société de développement de l'Avenue Mont-Royal

